



PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Plan de secteur réglementaire n°07
Bouchain, Hordain, Lieu-Saint-Amand

PIECE N° 4-C-1

PLAN DE PROTECTION DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL, URBAIN ET PAYSAGER
LIEU-SAINT-AMAND

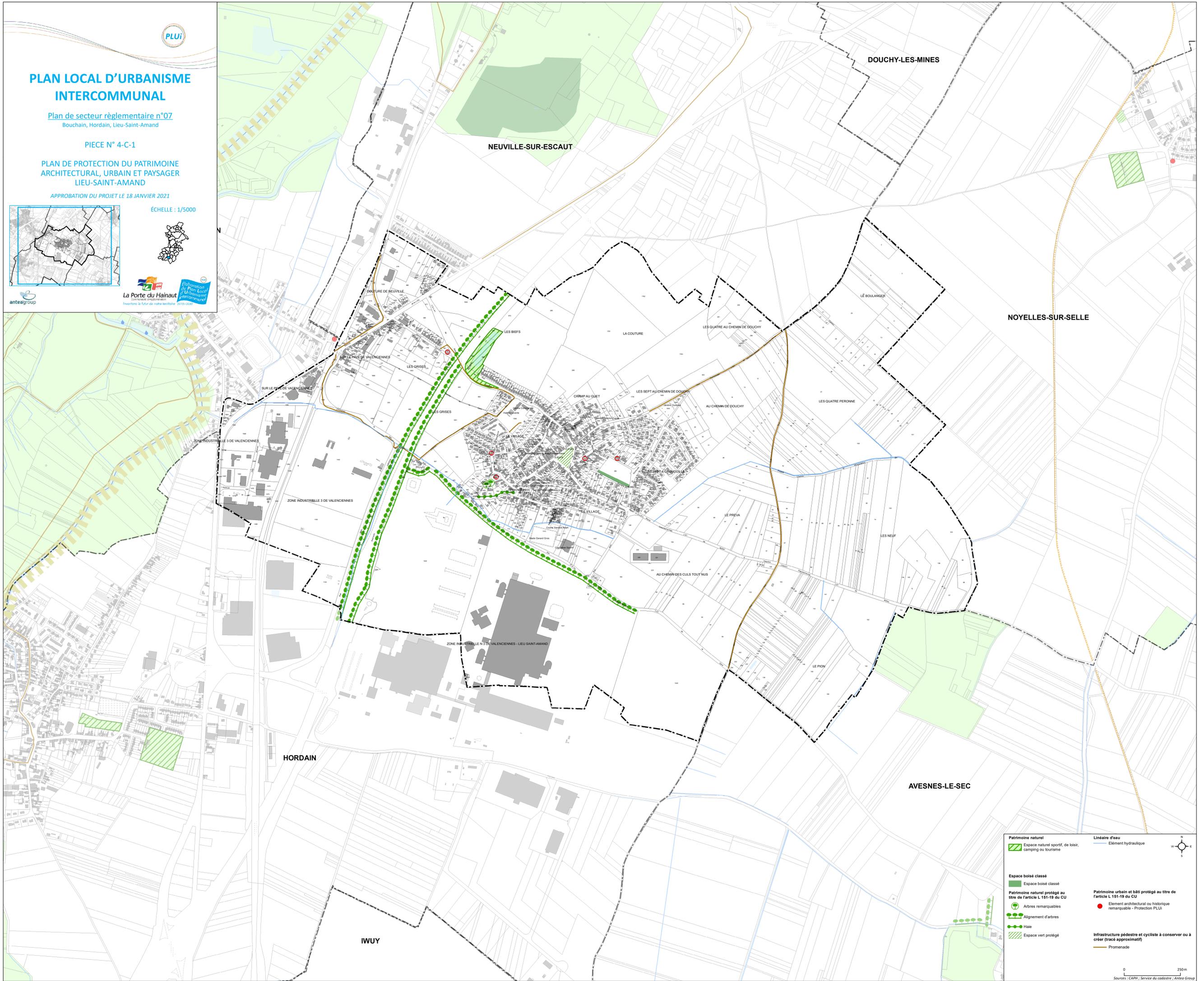
APPROBATION DU PROJET LE 18 JANVIER 2021

ÉCHELLE : 1/5000



La Porte du Hainaut
COMUNA DE BRASSELENE
Inventaire de l'Etat de notre territoire 2019/2020

anteagroup



<p>Patrimoine naturel</p> <ul style="list-style-type: none"> Espace naturel sportif, de loisir, camping ou tourisme <p>Espace boisé classé</p> <ul style="list-style-type: none"> Espace boisé classé <p>Patrimoine naturel protégé au titre de l'article L. 151-19 du CU</p> <ul style="list-style-type: none"> Arbres remarquables Alignement d'arbres Haie Espace vert protégé 	<p>Linéaire d'eau</p> <ul style="list-style-type: none"> Élément hydraulique <p>Patrimoine urbain et bâti protégé au titre de l'article L. 151-19 du CU</p> <ul style="list-style-type: none"> Élément architectural ou historique remarquable - Protection PLU <p>Infrastructure pédestre et cycliste à conserver ou à créer (tracé approximatif)</p> <ul style="list-style-type: none"> Promenade
--	--

0 250m
Sources : CAPU ; Service du cadastre ; Antea Group